



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

routes

Question écrite n° 27735

Texte de la question

Mme Françoise de Panafieu attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur l'état d'avancement du projet de couverture du boulevard périphérique des secteurs de la Porte des ternes et de la Porte champerret. Le 12^e contrat de plan État-région Île de France, couvrant la période 2000-2006, prévoyait la couverture de plusieurs tronçons de boulevard périphérique dont celui-ci. Nous savons que cette opération a fait l'objet d'un décroisement de financement au bénéfice des secteurs de la Porte des Lilas et de la Porte de Vanves, ce qui a entraîné le report de l'aménagement du secteur Ternes-Villiers-Champerret. Or, l'attente des riverains est forte et légitime tant les nuisances sonores et la pollution générées par cette artère sont importantes. Ils l'ont montré en participant à de nombreuses réunions de travail et de concertation. Elle lui demande de préciser exactement le calendrier retenu pour l'aménagement Porte des Ternes-Porte de Champerret.

Texte de la réponse

La maîtrise d'ouvrage de l'aménagement de la couverture du périphérique entre porte des Ternes et porte de Champerret étant de la responsabilité de la ville de Paris, c'est à elle qu'il appartient de définir le calendrier de réalisation de ces travaux. De son côté, l'État confirme qu'il tiendra son engagement de financer cet aménagement à hauteur de 35,7 MEUR, la région apportant une participation de 9,3 MEUR. Le financement de la part de l'État se fera dans le cadre de la programmation de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF), qui rassemble la totalité des moyens consacrés aux investissements routiers. La date de mise en place des moyens nécessaires sera calée sur le lancement effectif des travaux de l'opération.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise de Panafieu](#)

Circonscription : Paris (16^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27735

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 14 octobre 2008

Question publiée le : 15 juillet 2008, page 6100

Réponse publiée le : 21 octobre 2008, page 9089